

Carburants : le Gouvernement souhaite soutenir les Français les plus touchés, mais abandonne ceux dont la route est le métier

L'OTRE dénonce une décision incompréhensible et dangereuse, fondée sur une prétendue capacité des transporteurs à répercuter intégralement la hausse des carburants

Alors que le Gouvernement présente ce mardi de nouvelles mesures en faveur des Français les plus touchés par la flambée des prix des carburants, il réaffirme parallèlement qu'aucune aide supplémentaire ne sera accordée aux entreprises de transport routier et que les dispositifs existants prendront fin.

Pour justifier cette exclusion, le Gouvernement soutient que les transporteurs peuvent répercuter l'augmentation du prix des carburants sur leurs clients.

Cet argument, comme nous l'avons expliqué au Gouvernement à de nombreuses reprises, méconnaît profondément la réalité économique du secteur. L'OTRE exprime sa très forte incompréhension et dénonce une décision aussi injuste que dangereuse pour la survie des entreprises. La surdité des ministères à nos explications répétées ne saurait rester sans conséquence.

Certes, un mécanisme légal d'indexation du prix du gazole existe dans le transport routier de marchandises. Mais ses modalités concrètes de calcul et d'application restent largement déterminées par la négociation commerciale.

Or, dans un secteur composé à plus de 80 % de TPE et de PME, le rapport de force est profondément déséquilibré face aux grands donneurs d'ordre privés comme publics. Trop souvent, les entreprises de transport se voient imposer des formules, des indices ou des délais de répercussion qui ne compensent que partiellement, et tardivement, la hausse réelle de leurs coûts.

Dans le transport routier de voyageurs, la situation est tout aussi préoccupante : la révision des prix dépend des contrats conclus avec les donneurs d'ordre, notamment publics, et demeure fréquemment insuffisante, tardive, voire inexistante.



Affirmer que les entreprises peuvent simplement répercuter la flambée des carburants revient donc à nier la réalité du marché et les difficultés quotidiennes rencontrées par les transporteurs.

Le carburant représente, dans une entreprise de transport, un poste de dépenses presque aussi important que les salaires. Sa hausse brutale absorbe immédiatement les faibles marges des entreprises et dégrade des trésoreries déjà extrêmement fragiles.

Même si les aides promises pour la période d'avril à août demeurent imparfaites et très loin de couvrir l'intégralité du surcoût provoqué par la flambée des prix des carburants, **que seule l'aide correspondant au mois d'avril ait, à ce jour, été concrètement versée aux entreprises, les annonces de ce jour du Gouvernement laisse un goût particulièrement amer.**

Beaucoup d'entreprises sont désormais **au bout du bout**, confrontées à un niveau de stress extrêmement préoccupant. Ce sont souvent des entreprises familiales et patrimoniales qui voient se détruire, jour après jour, ce qu'elles ont mis des années, parfois des générations, à construire. Elles ne veulent pas se laisser mourir.

En refusant de prendre la mesure de cette détresse, le Gouvernement prend le risque de provoquer l'expression d'une colère profonde et une mobilisation que les transporteurs ne souhaitent pourtant pas.

CONTACT PRESSE : Jean-Marc RIVERA – Délégué Général – 06.30.12.37.37